

# Ce qui change avec les nouveaux délégataires

• Pour la 1<sup>re</sup> fois, le tri sélectif introduit dans un site pilote

• 480 millions de DH à investir en 2014

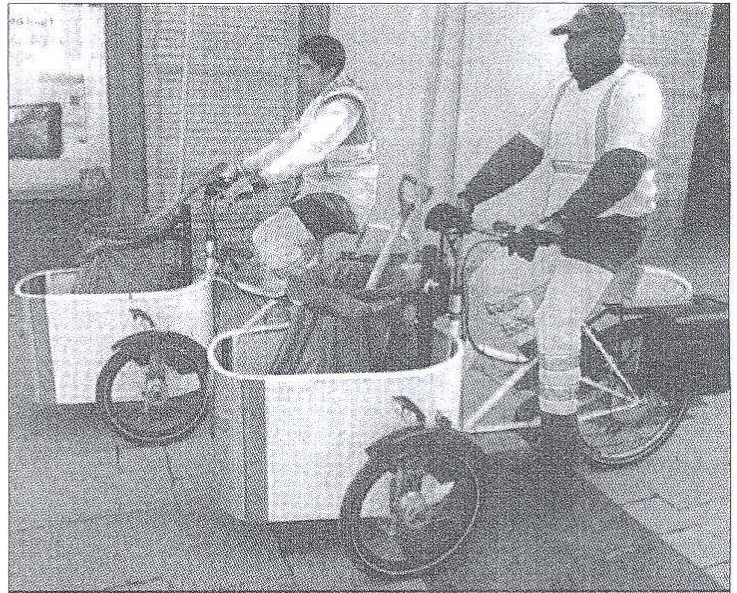
• Renouvellement total du parc et du matériel

LA gestion des déchets est l'un des piliers du nouveau plan d'urgence de Casablanca. D'ailleurs, l'annonce des grandes lignes de ce programme a coïncidé avec l'arrivée à terme des anciens contrats (fin février). Et ce sont finalement Sita El Beida et Averda (nouvel entrant à Casablanca) qui ont été retenus (voir les éditions du 11 et 12 février 2014, [www.leconomiste.com](http://www.leconomiste.com)).

Avec ces nouveaux contrats, les élus de la ville promettent une nouvelle ère dans la gestion des déchets. En effet, un cahier des charges «plus rigoureux»

avec le Conseil de la ville de Casablanca pour adopter le tri à la source. «Un quartier pilote sera choisi à Casablanca en coordination avec les autorités locales (probablement Anfa) pour démarrer cette expérience», confirme Ahmed Lyacini, directeur des relations publiques de la filiale de Sita El Beida. Autre nouveauté, la mise en place de bornes avec un nouveau mode de collecte des ordures. Le top management de Suez Environnement a d'ailleurs fait le déplacement cette semaine à Casablanca pour assurer son engagement dans ce sens.

Sita El Beida, qui reprend le lot 1 (Casa-Anfa et El Fida Mers Sultan) et le lot 3 (My Rachid et Ben Msik) mise sur «sa connaissance précise de Casablanca», selon les termes de Lyacini. «Pour le nouveau contrat de gestion déléguée, Suez Environnement met en place des moyens techniques modernes, alliant baisse des coûts, réduction de l'impact environnemental et amélioration de la sécurité et de l'ergonomie», poursuit Lyacini. En clair, Sita El Beida promet un parc composé de châssis et équipements aux normes Euro



Les Casablancais verront circuler, dans certaines rues, des tricycles à assistance électrique qui vont améliorer les conditions de travail des équipes de balayage de Sita El Beida (Ph. S.B.)

toujours selon Sita El Beida, réside dans la création de points de vidage des déchets verts et inertes accessibles aux particuliers et à la collecte informelle.

Du nouveau matériel sera également dédié aux activités de nettoyage et de piquetage. De plus, le nombre de balayeurs manuels sera augmenté pour s'adapter à l'évolution démographique. Un numéro vert, à lancer dans les mois à venir, sera mis à la disposition des citoyens afin d'envoyer des équipes d'intervention dans les plus brefs délais, promet le management de Sita El Beida. «Les Casablancais verront circuler, dans certaines rues, des tricycles à assistance électrique qui vont améliorer les conditions de travail de nos équipes de balayage manuel», selon Ahmed Lyacini.

Pour sa part, le libanais Averda, qui opère déjà à Rabat (Yaâcoub El Mansour), Nador et Berkane, fait son entrée pour la première fois à Casablanca. Le nouvel entrant (qui a déjà introduit le système de tri sélectif au Liban et aux EAU) compte faire face aux particularités de la ville de Casablanca, selon les termes de Firas Arakji, DG d'Averda. L'entreprise mise sur la mécanisation et recyclage en introduisant un nouveau système de récupération des déchets avant qu'ils n'arrivent au container. «Nous sommes les distributeurs et les spécialistes de la conception du dispositif «ReVa»: un automate de distribution inversée autonome qui encourage la population à recycler en offrant aux consommateurs des incitations matérielles ou financières», affirme Arakji. Averda distribuera 20 unités de ReVa dans des zones identifiées avec les autorités locales. Le nouveau dispositif

accepte les objets recyclables (bouteilles en verre, cannettes, bouteilles en plastique...) et permet d'obtenir en échange une prime en dirhams, des coupons, des entrées à des sites municipaux, des rabais

**Déchets ménagers:**  
4,9 millions de tonnes par an!

**40** milliards de DH pour les déchets ménagers. C'est le montant prévu pour réhabiliter les décharges sauvages à l'horizon 2020. Le programme est co-piloté par l'Intérieur et le département en charge de l'Environnement. Ce plan prévoit d'atteindre un taux de collecte de 90% dès 2015 pour arriver à 100% en 2020! L'enjeu est énorme puisqu'il s'agit de traiter 4,9 millions de tonnes par an. Autre nouveauté, le plan national prévoit de développer toute une filière de tri sélectif, recyclage et valorisation avec des actions pilotes. Objectif : atteindre un taux de 20% de recyclage par an. □

sur les prix des services publics et bien d'autres avantages pour gagner l'adhésion de la population.

Reste à préciser qu'Averda promet l'arrivée du nouveau matériel en l'espace de 3 mois, c'est-à-dire avant les délais fixés par le nouveau cahier des charges. □

Aziza EL AFFAS



Sita El Beida compte systématiser les bornes d'apport volontaire (BAV) pour augmenter la capacité de conteneurisation des déchets collectés. Ces bacs sont d'une durée de vie largement supérieure aux bacs en plastique (Ph. S.B.)

est adopté pour les 7 années à venir (au lieu de 10 pour les anciens contrats). De lourds investissements doivent être opérés pour l'amélioration de la propreté de la ville. Rien que pour l'année en cours, les nouveaux délégataires devront contribuer à hauteur de 480 millions de DH pour le renouvellement du parc et l'achat du matériel. Les délégataires ont 6 mois, à compter du 1<sup>er</sup> mars (date d'entrée en vigueur des nouveaux contrats) pour se conformer au nouveau cahier des charges.

Et pour la première fois au Maroc, les délégataires évoquent la possibilité d'introduire le système de tri sélectif. En effet, Sita El Beida (filiale de Suez Environnement) serait en discussions actuellement

N5, s'appuyant sur le réseau de distribution marocain, sachant que le prix moyen d'un camion d'ordures ménagères s'élève à près de 1,7 million de DH.

Mieux encore, l'entreprise compte systématiser les bornes d'apport volontaire (BAV) pour augmenter la capacité de conteneurisation des déchets collectés. Ces bacs sont d'une durée de vie largement supérieure aux bacs en plastique.

Autre innovation: l'instauration d'un système de broyeur à déchets verts mobile, des véhicules équipés de grue à grappin ainsi que des bennes tasseuses. Quant aux déchets inertes, ils seront collectés grâce à des véhicules équipés de grue à benne preneuse. Et l'innovation majeure,